

30 rue Olivier Noyer  
75680 PARIS CEDEX 14  
Téléphone : 01 40 44 30 83  
Fax : 01 40 44 30 54  
SIRET : 775 671 456 00066  
APE : 731Z

**FORMULAIRE DE DECLARATION D'UN PRODUIT BIOCIDÉ**  
Conformément à l'article L 522-13 du code de l'environnement

Le formulaire doit être rédigé en langue française et être accompagné de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité si elle a été établie. Il comporte :

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT BIOCIDÉ

Donner toutes les désignations commerciales du produit.

2 - CONDITIONNEMENT COMMERCIAL

Décrire les différents conditionnements possibles du produit.

3 - TYPE(S) DE PRODUIT BIOCIDÉ

Indiquer le(s) type(s) de produit biocide au sens de l'annexe V de la directive 98/8/CE relative au contrôle de la mise sur le marché des produits biocides et les usages précis pour chaque type de produit.

4 - MODE D'UTILISATION

Préciser la méthode d'application, la concentration, la température de mise en oeuvre (etc...) et/ou joindre éventuellement la notice technique du produit.

5 - QUANTITES MISES SUR LE MARCHÉ

Indiquer la quantité de produit mise sur le marché au cours de l'année civile en cours et une estimation pour l'année suivante.

6 - PROPRIETES PHYSIQUES

Cette rubrique est à remplir uniquement en cas d'absence de fiche de données de sécurité.  
pH : Indiquer le pH du produit tel qu'il est mis sur le marché ou en solution aqueuse.  
Dans le cas d'une solution aqueuse, indiquer la concentration.

7 - COMPOSITION DE LA PREPARATION BIOCIDÉ (1)

a) Indiquer le nom chimique précis, le numéro CAS et la teneur de toutes les substances présentes dans le produit. S'il s'avère impossible de déterminer la nature chimique d'un composant, il est possible de donner le nom commercial, avec le nom et l'adresse du fournisseur de ce composant (éventuellement fournir la fiche de données de sécurité de celui-ci).

b) Identifier les substances actives biocides du produit ainsi que les substances préoccupantes. Les substances préoccupantes sont des substances autres que la substance active biocide intrinsèquement capables de provoquer un effet néfaste pour l'homme, les animaux ou l'environnement, qui sont contenues ou produites dans un biocide à une concentration suffisante pour provoquer un tel effet et entraînent un classement du produit comme dangereux ou présentent des motifs de préoccupation (article 10 du décret 2004-187 du 26 février 2004).

c) Vérifier que le TOTAL des % est de 100.

d) Dans le cas où la composition n'est pas connue, indiquer le nom du fabricant ainsi que la dénomination commerciale sous laquelle il vend la préparation. Contacter ce fabricant afin qu'il transmette directement à l'INRS cette composition.

(1) Le caractère confidentiel des informations, fournies par le déclarant dans le présent formulaire, est garanti en vertu des dispositions prévues aux articles 378 du Code pénal et R 231-52-15 du Code du travail.

PLAN RECOMMANDE  
DECLARATION D'UN PRODUIT BIOCIDÉ

Indiquer les informations confidentielles par un astérisque (sans préjudice des articles R 231-52-7 et R 231-52-16 du Code du travail et R 1342-13, R 1342-15 à R 1342-19 du Code de la santé publique).

---

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT BIOCIDÉ

1.1. Désignation commerciale : .....

1.2. Autre(s) désignation(s) commerciale(s) : .....

.....  
.....  
.....

1.3. Responsable de la mise sur le marché :

Etes-vous :    Fabricant             Importateur             Vendeur

• Raison sociale        : .....

• Adresse                : .....

.....  
.....

• Personne ou service à contacter (pour informations complémentaires) :

.....

• Tél.                    : .....

• Fax                     : .....

• Email                  : .....

1.4. Le produit a-t-il déjà une autorisation en France : oui / non

• Type de réglementation (autre que la réglementation biocide) auquel est soumis le produit : .....

• Numéro et date d'autorisations dans le cadre de cette réglementation :

.....

1.5. Autorisation du produit dans le cadre de la réglementation biocide (ce chapitre ne pourra être instruit qu'après la période transitoire pour l'application de la directive 98/8/CE pour chaque type de produit) :

• Numéro d'autorisation : .....

• Date autorisation : .....

2 - CONDITIONNEMENT COMMERCIAL

Nature du (des) récipient(s) : .....

Poids : .....

ou Volume : .....

Couleur dominante - description : .....

Coordonnées de la société telles qu'elles figurent sur l'étiquette :

.....  
.....  
.....

3 - TYPE(S) DE PRODUIT BIOCIDÉ

Compléter le document joint en annexe.

4 - MODE D'UTILISATION

Mode d'application : .....

.....

Concentration : .....

Température de mise en oeuvre : .....

5 - QUANTITES MISES SUR LE MARCHE

Date de mise sur le marché du produit décrit : .....  
(mois / année)

Année de déclaration : ..... Quantité : .....

Année suivante : ..... Quantité : .....

6 - PROPRIETES PHYSIQUES (Rubrique à remplir en l'absence de Fiche de données de sécurité)

Etat physique à 20°C : .....

Solide  Poudre  Pâte  Liquide  Aérosol

Granulés  Autres formes ( ..... )

• pH : ..... concentration : .....

• Point d'éclair : .....°C

• Odeur (si caractéristique) : .....

7 - COMPOSITION DE LA PREPARATION

Nom des substances(*)	N° CAS	Teneur dans la préparation (% en poids)	SA(**)	SP(***)
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(\*) En cas de référence commerciale, joindre la fiche de données de sécurité correspondante.

(\*\*) Substances actives biocides

(\*\*\*) Substances préoccupantes (au sens de la réglementation biocide)

Si vous êtes revendeur du produit :

Nom du fabricant : .....

Désignation commerciale : .....

8 - ETIQUETAGE

Symbole(s) : .....

Phrase(s) de risque : R .....

Conseil(s) de prudence : S .....

9 - IDENTITE DU SIGNATAIRE

Nom ..... Prénom .....

Qualité.....

.

Signature Fait à , le

# Annexe du formulaire de déclaration biocide

## TYPE(S) DE PRODUIT ET DOMAINE(S) D'UTILISATION Selon l'annexe V de la directive 98/8/CE

Préciser le type d'usage, le(s) type(s) de produit et le(s) usage(s) précis

- Usage strictement professionnel
- Usage strictement grand public
- Usage mixte

	TYPE(S) DE PRODUIT	USAGE(S) PRECIS
TP 1	<input type="checkbox"/> Produits biocides destinés à l'hygiène humaine	..... .....
TP 2	<input type="checkbox"/> Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides	..... .....
TP 3	<input type="checkbox"/> Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire	..... .....
TP 4	<input type="checkbox"/> Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux	..... .....
TP 5	<input type="checkbox"/> Désinfectants pour eau de boisson	..... .....
TP 6	<input type="checkbox"/> Produits de protection utilisés à l'intérieur des conteneurs	..... .....
TP 7	<input type="checkbox"/> Produits de protection des pellicules, films	..... .....
TP 8	<input type="checkbox"/> Produits de protection du bois	..... .....
TP 9	<input type="checkbox"/> Produits de protection des fibres, du cuir, du caoutchouc et des matériaux polymérisés	..... .....
TP 10	<input type="checkbox"/> Produits de protection des ouvrages de maçonnerie	..... .....

TP 11	<input type="checkbox"/>	Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de traitement	..... .....
TP 12	<input type="checkbox"/>	Produits antimoisissures (antifongiques,...)	..... .....
TP 13	<input type="checkbox"/>	Produits de protection des fluides utilisés dans la transformation des métaux	..... .....
TP 14	<input type="checkbox"/>	Rodenticides	..... .....
TP 15	<input type="checkbox"/>	Avicides	..... .....
TP 16	<input type="checkbox"/>	Molluscicides	..... .....
TP 17	<input type="checkbox"/>	Piscicides	..... .....
TP 18	<input type="checkbox"/>	Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes	..... .....
TP 19	<input type="checkbox"/>	Répulsifs et appâts	..... .....
TP 20	<input type="checkbox"/>	Produits de protection pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux	..... .....
TP 21	<input type="checkbox"/>	Produits antisalissures	..... .....
TP 22	<input type="checkbox"/>	Fluides utilisés pour l'embaumement et la taxidermie	..... .....
TP 23	<input type="checkbox"/>	Lutte contre d'autres vertébrés	..... .....